

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES EN FORMAT « WORLD CAFE »

AGIR ENSEMBLE LOCALEMENT

*« Seul, on va plus vite.
A plusieurs, on va plus loin. »
Proverbe Africain*

1/ AGIR ENSEMBLE, ENTRE ASSOCIATIONS, POUR FAIRE DE LA POLITIQUE...

En guise de préambule, il est rappelé que, fondamentalement, le rôle des associations citoyennes consiste à agir dans la cité, autrement dit, à faire de la politique... Cette acception du terme politique, renvoyant principalement aux « politiques publiques », s'oppose assez souvent à la « politique partisane ». Même si, de fait, l'action des associations ne peut s'abstraire totalement du jeu de conquête du pouvoir par les partis puisque cela structure notre espace-temps commun, démocratique.

« L'agir ensemble » peut ainsi, fréquemment, prendre la forme d'interpellation collective d'élus locaux. Lors de cette université d'été, il en a souvent été question et nous avons eu, parmi les exemples marquants, notamment celui de la mobilisation inter associative *Vents d'assos* : en réaction à la nouvelle politique associative régionale, un rassemblement d'acteurs associatifs levant le doigt pour demander, symboliquement, la parole et un dialogue devant l'Hôtel de Région a ainsi permis d'attirer l'attention de la presse et du « grand public ».

Il faut noter cependant et analyser les limites que nous rencontrons dans cette capacité d'actions collectives. La première d'entre elles est que, spontanément, nous avons l'habitude de fonctionner en « cercle fermé », à l'intérieur d'un même secteur d'activités. Tout nous y incite hélas, de la structuration des politiques publiques « en silo » au manque de moyens (de plus en plus) endémique qui rend difficile le fait de « lever le nez du guidon »...

A ce propos, un « cas d'école » est rapporté par une participante : suite à une baisse drastique du budget « développement artistique » d'un Département en Occitanie, 80 acteurs culturels ont signé un courrier commun... « Oubliant » de proposer à d'autres associations partenaires du champ jeunesse, santé, loisir, social de se mobiliser avec eux, alors que ces associations se sentaient aussi, bien que plus indirectement, concernées par cette diminution des crédits et auraient voulu pouvoir exprimer leur solidarité et leur refus de cette politique en apposant également leur signature en bas de ce texte.

... NÉCESSITE DE BIEN SE CONNAÎTRE

Ces réflexions donnent l'occasion de souligner l'existence de prérequis permettant le développement de cet « agir collectif ». Un de ces principaux prérequis est d'une simplicité biblique mais, malgré son évidence, il importe de le rappeler : il faut se connaître.

Il est nécessaire que, localement, les associations trouvent les voies et moyens de développer et d'approfondir sans cesse leur interconnaissance. La qualité de l'information disponible sur leur action détermine les possibilités de coopération entre elles. Cette connaissance mutuelle est un substrat qui permet, ou pas, un travail politique pertinent sur un territoire.

Il faut donc avoir conscience que ce « terreau » qui va permettre l'émergence de projets communs ne s'obtient pas d'un claquement de doigts et qu'il convient de faire l'effort de le former. De très nombreuses « recettes » ont été échangées à ce sujet, souvent assez faciles à mettre en place :

- ne pas avoir peur de s'inviter à nos AG respectives (et plus généralement à nos temps de travail, y compris parfois internes)
- Trouver les moyens de produire de l'information et de la connaissance, l'exemple du guide d'Anciela sur Lyon a été cité. Cette démarche permet déjà de connecter les projets, de mettre en lien, de créer des réseaux d'acteurs, etc.
- Multiplier les temps de rencontre pour réfléchir ensemble, sur les valeurs, sur l'actualité etc. (ce peut être fait de façon très conviviale dans un café associatif ou autre)
- Chercher à mutualiser des locaux, des espaces de travail. Créer des moments de rencontres physiques, éventuellement dans le cadre de formations ou des séances d'échanges de pratiques.
- Mettre en place un agenda mutualisé, permettant de se tenir informé des initiatives des uns et des autres... Mais aussi permettant de se concerter au moment de caler les dates de CA, AG, etc. (utile pour des personnes impliquées dans plusieurs associations simultanément !) ou éviter que les événements publics que l'on organise aient tous lieux au même moment.
- Multiplier les temps de rencontre pour agir concrètement ensemble (de multiples exemples de construction physique de bâtiments, de jardins partagés, etc.)
- Ne pas oublier, ni négliger les temps festifs... La fête peut aussi produire de la solidarité.

Néanmoins, il a également été rappelé que tout n'est pas toujours simple dans les relations entre acteurs associatifs et que, par endroits, ces temps fédérateurs sont difficiles à construire, parfois du fait du passé, de problèmes de personnes, de guerres de chapelles. Parfois également du fait de la mise en concurrence des associations entre elles.

Le rôle d'une tierce personne (morale), d'un médiateur extérieur pour apporter de la méthode de travail avec neutralité, bienveillance est, de manière générale, mais plus encore en cas de problèmes relationnels, crucial... Qui peut jouer ce rôle ? Il peut être du ressort d'une Collectivité Locale d'impulser une coordination inter-associative sur un territoire avec des animateurs dont la fonction consiste à mettre « de l'huile dans les rouages » du fonctionnement des associations sur un bassin de vie donné.

2/ AGIR ENSEMBLE AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, POUR LE PIRE ...

Ces instances de travail entre associations peuvent donc être créés par le milieu associatif lui-même, ou bien, impulsé par une Collectivité Locale. Dans le cadre de ce dernier cas de figure, il existe un certain nombre de lieux de travail entre Collectivités Publiques et Associations où celles-ci peuvent être consultés (par exemple les CESER : Conseil Economique Social et Environnemental Régional, etc.)

De nombreux témoignages nous permettent d'identifier au moins trois limites à ces instances :

- L'impression générale est souvent que nous y sommes écoutés mais pas entendus.
- Les méthodes de travail sont souvent très technocratiques et ne favorisent pas ou peu la participation, la prise de parole.
- Plusieurs cas de récupération politique d'initiatives émanant de ces instances ont été cités. Par exemple, le Conseil de Développement de la Région Rhône-Alpes Auvergne avait émis l'idée et commencé à travailler sur une rencontre avec les acteurs de la société civile intitulé « le grand rendez-vous ». L'événement est devenu « Le grand rendez-vous du Grand Lyon », porté par la Métropole qui lançait les invitations... En ne prenant même plus la peine de mentionner le Conseil de Développement...

... OU LE MEILLEUR ?

En dépit de ces expériences, plus ou moins heureuses, de nombreux intérêts à ce travail dans des espaces communs ont été listés également :

- ces instances sont des lieux qui permettent d'être à la source des informations. Cela facilite la mise à jour sur de nombreux sujets et ce point n'est pas négligeable.
- Ces lieux permettent de rencontrer et connaître les « partenaires » institutionnels mais aussi les autres associations présentes (ou plus globalement les autres acteurs de la société civile : coopératives, entreprises, syndicats, mutuelles, etc.) souvent de secteurs d'activités différents, et avec qui justement les occasions d'échanger sont plutôt rares.

- Elles permettent aux associations de revoir parfois leur posture. En effet, certains acteurs associatifs se plaignent souvent que les élus ne les comprennent pas mais ils ne cherchent pas eux-mêmes à connaître les politiques publiques mises en place. Alors que l'effort consistant à identifier les priorités des Collectivités permet parfois de repérer comment le projet associatif porté y répond, ne serait-ce que partiellement... Et cela peut donc ouvrir la voie à un dialogue voire un travail commun.

Pour aller plus loin sur ce point, il conviendrait d'approfondir le fait que tous ces espaces de travail associations-collectivités publiques ne se valent pas et de repérer, parmi les expériences les plus intéressantes, les ressorts et éventuels invariants d'une action commune pertinente.

Le CAC vient de produire une petite étude remise à la DJEPVA titrée **Dialogues et coopérations entre associations et pouvoirs publics (cadres et outils pour la participation des associations à l'action publique)** et elle peut être consultée utilement dans cette perspective. Des monographies réalisées à Choisy-le-Roi et Fresnes y montrent notamment comment les Comités Locaux pour la Vie Associative, instituée après la signature d'une *Charte locale des engagements réciproques* permettent de construire de la complémentarité, de la synergie entre associations et de réguler un dialogue avec la municipalité dans une perspective permanente de recherche de l'intérêt général. Si tout n'y est pas parfait évidemment, ces espaces inscrivent cependant dans le temps une meilleure capacité d'écoute et de compréhension des parties prenantes d'une politiques publiques locale, laissant ainsi une place plus grande aux représentants de la société civile.

3/ AGIR ENSEMBLE EN DIRECTION DES HABITANTS ET CITOYENS...

Laisser une place à la société civile, certes mais quelle société civile ?...

Autrement dit, qui représente-t-elle localement cette société civile ? Permet-elle de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas ou peu ou au contraire contribue-t-elle à « l'invisibilisation » de certains problèmes sociaux ? C'est cette problématique-clé qui a servi de fil directeur à la dernière partie de nos échanges.

Il s'agit finalement là encore de réflexions portant sur les manières de sortir d'un fonctionnement « en entre-soi ». De nombreux témoignages montrent que les initiatives dans ce sens se multiplient :

- L'exemple d'une association qui a décidé de ne plus faire de conférences, formations et réunions que dans les espaces publics de sa ville : place de la mairie, parvis de la gare, cour de la médiathèque, parc municipal etc. Il s'agit de piquer la curiosité des passants et de se tenir prêt à ouvrir le cercle avec des bénévoles qui se tiennent prêt à discuter et informer sur les actions de la structure.
- Dans le même ordre d'idée, Laurent du GENEPI relate la façon dont cette association nationale tente de former ses membres afin qu'ils soient capables d'engager des débats dans la rue (« un superbe terrain d'apprentissage, certes plus difficile car tu t'aperçois plus rapidement de la faiblesse relative de certains de tes arguments quand tu parles avec quelqu'un éloigné de tes modes de pensée... Et en même temps, terrain plus gratifiant où tu peux ressentir l'utilité politique de l'antique notion d'agora »)
- A Malakoff, une association d'aide aux réfugiés a, de la même façon, décidé de donner des cours de français aux personnes qu'elles accueillent dans ses locaux mais aussi, quand le temps le permet, au pied des immeubles. Il s'agit de faire partie de la vie de la cité, du quartier.
- Certaines structures développent ainsi des techniques spécifiques : plutôt que distribuer des tracts sur le parvis de la gare, installer des tables et tabourets hauts et surtout proposer des boissons pour arrêter les gens de manière agréable sans les « alpaguer » à la manière des collecteurs de fonds.
- Parmi ses techniques, celle des « porteurs de paroles » s'est plutôt bien diffusée ces dernières années, l'objectif est de pouvoir simplement poser un problème politique sur la place publique.
- A Lyon, l'expérience de l'aboyeur (crieur public) a été relaté comme quelque chose d'intéressant car installé dans le temps (c'est devenu un rendez-vous) et une manière assez originale de diffuser de l'information associative, de façon conviviale.
- A Montpellier, les apéros du nouveau monde s'appuient sur le travail de Démosphère (agenda en ligne des rdv militants) pour multiplier les possibilités de rencontres entre activistes.

... ET MIEUX ENCORE, AGIR AVEC LES HABITANTS, CITOYENS

Trouver mille et une manière de s'adresser aux habitants, c'est bien mais « transformer l'essai », c'est-à-dire réussir à les faire participer à nos associations, c'est mieux ! Et là encore, il s'agit tout à la fois d'une question de projets, de techniques et de postures.

Plusieurs participants ont pu raconter des initiatives autour des méthodes plus ou moins directement inspirées de Saul Alinsky. Ainsi par exemple, les membres du « social en fabrique » ont entrepris un travail de rencontre basé sur un porte à porte dans l'ensemble des immeubles d'une cité. Il s'agit de discuter sur les besoins ressentis par les habitants à partir de trois questions :

1. Qu'est-ce qui vous met en colère ?
2. Qu'est-ce qu'on peut faire ensemble ?
3. Et comment on peut faire ?

Sans sous-estimer la difficulté de ce travail (il est parfois très difficile de faire face à la « force d'inertie » dans tel ou tel lieu...), plusieurs expériences font part de résultats probants même si là encore, cela nécessite du temps... Et donc des moyens de fonctionner qui ne reposent pas que sur des projets ponctuels... Et donc une approche qui ne soit pas seulement dictée par un impératif de résultats chiffrés de l'action avec la menace d'une évaluation-sanction d'un financeur qui pourrait à tout moment décider l'arrêt de son soutien...

Il convient également de s'interroger en permanence sur la manière dont on accueille dans nos associations et sur la place réelle qu'on fait aux personnes qui souhaitent s'y investir. Cette capacité à se remettre en question sur nos méthodes de fonctionnement est cruciale, elle passe par une réflexion sur nos méthodes d'animation (temps de réunion, moments de rencontres etc), en interne la démocratie rime souvent avec des méthodes d'animation adaptées type éducation populaire...

CONCLUSION – PERSPECTIVE(S) : À LA (RE)CONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC !

Les dernières remarques sur la participation des habitants à « nos » associations ne sont pas sans faire écho à la phrase de Nelson Mandela, citée notamment par les auteurs du rapport *Pour une réforme radicale de la politique de la ville, cela ne se fera pas sans nous*, « Madiba » disait « *ce qui se fait pour moi, sans moi, se fait contre moi* »

C'est au prix de cette vigilance que l'on peut espérer, d'une part construire un plaidoyer qui ne soit pas basé sur l'idée de « défendre les associations... pour défendre les associations ». Mais bien promouvoir le fait associatif pour ce qu'il produit de concret, de quotidien, dans la vie des gens, bref sur sa capacité à traduire en actes les grands principes qui fondent le vivre-ensemble...

D'autre part, c'est en parvenant à reconstruire ainsi des dispositifs participatifs que les associations pourront pleinement revendiquer, [et c'est fondamental !] leur place dans l'espace public au sens de Jurgen Habermas. Elles sont certes de droit privé mais fondamentalement, elles ont à voir et à faire avec l'espace délibératif public de la vie de la cité. Ainsi la préoccupation d'occuper, physiquement l'espace public rejoint complément l'enjeu politique de revendication de la valeur et l'importance du rôle des associations dans cet espace public abstrait, et partant permet de militer pour le développement de cet espace public menacé toujours plus « l'extension permanente du domaine du marché ».